

Étapes d'entrée en formation BPJEPS Activités Gymniques






ETAPE 1 :

Test des exigences
préalables (TEP)

La validation des TEP est obligatoire pour permettre de participer aux épreuves de sélections.

Option Activités Gymniques Acrobatiques :

- Le(La) candidat(e) réalise un enchaînement d'une durée de 30 secondes maximum intégrant les 5 éléments techniques présentés dans le tableau ci-dessous.
- Le(La) candidat(e) doit valider au moins 4 des 5 éléments techniques.
- Un élément est validé lorsque les deux critères de réussite sont certifiés.

Définition	Dessin de l'élément technique	Critère de réussite
Roue		<input type="radio"/> Réaliser la roue sur une ligne <input type="radio"/> Garder les bras tendus
Appui tendu renversé		<input type="radio"/> Garder les bras aux oreilles Pendant toute la réalisation <input type="radio"/> S'élever à l'ATR revenir en fente
Roulade avant		<input type="radio"/> Pousée complète des jambes Avant de faire la roulade <input type="radio"/> Poser la nuque sur le sol
Saut droit		<input type="radio"/> Effectuer une flexion puis une Extension complète des jambes <input type="radio"/> Maintenir le ventre creux
Roulade arrière bras Et jambes tendus		<input type="radio"/> Faire la roulade arrière bras Tendus pendant tout l'exercice <input type="radio"/> Faire la roulade arrière jambes Tendues

Étapes d'entrée en formation BPJEPS Activités Gymniques



ETAPE 2 :

Test de sélection du
PFGM

Épreuve 1 : Mise en situation pédagogique

Durée de l'épreuve : 45 minutes.

Organisation : 20 minutes de préparation d'une séance, 15 minutes d'animation puis 10 minutes d'entretien.

Déroulement : Le candidat tire au sort un thème de séance (échauffement, situation pédagogique en gymnastique, renforcement musculaire etc...) puis dispose de 20 minutes pour concevoir une séance de 15 minutes en lien avec le thème tiré au sort.

A la suite de l'animation de la séance, un entretien de 10 minutes sera organisé entre les évaluateurs et le stagiaire.

Le public de pratiquants sera constitué des autres candidats.

Épreuve n°2 : Expression écrite

Durée de l'épreuve : 1 heure

Déroulement : Le candidat reçoit un sujet de réflexion portant sur les activités physiques et sportives, et doit répondre à un questionnaire au travers d'un devoir organisé et structuré.

Étapes d'entrée en formation BPJEPS Activités Gymniques



ETAPE 3 : Positionnement

Entretien avec le stagiaire et le tuteur et/ou l'employeur.

A partir des résultats aux tests de sélection, il sera établi lors d'un entretien d'environ une heure :

- Le parcours individuel de formation (PIF) : Étude des difficultés observées lors des épreuves de sélections et des axes de travail à approfondir ; possibilité d'allègement de contenus de formation en fonction des diplômes déjà obtenus; Établissement du planning individuel du stagiaire
- Signature des conventions (stage, formation professionnelle).